

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-541761

54886



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00305

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHAIEB LANSSEN

Date de naissance :

23/09/38

Adresse :

Tél. : 067206347

Dr. EL MAKKHOUFI ALL
Professeur Aggrégé Cardiologie
5, Rue Abd. Abdouh - Casablanca
Tél. : 05 22 29 81 55/59 - 05 22 49 26 89

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

18-12-2020

Nom et prénom du malade :

CHAIEB LANSSEN

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

ACFA, HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 12.10.2021



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18-12-2020	CS	3000	3000	 Professeur Agrégé 5, Rue Med Tel. 05.22.29.44.44
ECHOCOEUR				

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BAB ESSALAM Mr SEKKAT Omar 27, Rue de l'Atlas - C.I.L. Casablanca - Tél: 0522.94.15.1 ICE 001082118000087	18/12/2020	3156,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5 rue Mohamed Abdou

CASABLANCA

Tél. : 0522 29 81 55 / 59 ou 0522 47 26 89

Dom : 0522 79 85 32 - Fax : 0522 22 62 97

GSM cabinet : 06 78 18 18 16

Casablanca, le 18 Décembre 2020

Mr Lahsen CHAIEB

1 - KARDEGIC 75 mg:

q81kro3x81 1 SACHET PAR JOUR SANS ARRET

2 - XARELTO 20 mg :

1 PAR JOUR SANS ARRET LE SOIR

3 - LD NOR 20 mg

1 CP PAR JOUR ARRET LE SOIR

4 - COVERAM10/10 mg

1 CP PAR JOUR SANS ARRET LE MATIN

5 - TIADAL 20MG : 1 CP 1 FOIS PAR SEMAINE

6 - OEDES 20 mg : 1 CP LE SOIR SANS ARRET

7 - NEOFRTAN: 3 cp par jour

8 - ZINC :

1 CP PAR JOURX 01 MOIS



XARELTO 20 mg
Rivaroxaban
28 caps
P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.
6 118001 090808

6 118001 090808

PHARMACIE BAB ESSALAM
Mr SEKKAT Omar
27, Rue de l'Atlas - C.I.L.
Casablanca - Tél: 0522.94.15.1/
0522.23.81.55.59/0522.47.26.89

TIADAL
LOT 20071 277108
PER 04/22 277108
PPV 277.00DH

OEDES
LOT: 201159
PER: 04-2023
PPV: 140,00DH

OEDES
LOT: 201159
PER: 04-2023
PPV: 140,00DH

PHARMACIE BAB ESSALAM
Mr SEKKAT Omar
27, Rue de l'Atlas - C.I.L.
Casablanca - Tél: 0522.94.15.1/
ICE 00108211800087

**TRAITEMENT A NE PAS ARRETER JUSQU'A LA PROCHAINE VISITE
EN CAS D'URGENCE APPELER LA CLINIQUE JERRADA OASIS AU:**

05 22 23 81 81 OU 05 22 23 84 52/53/54

OU ENVOYER UN MESSAGE ECRIT AU : 06 61 13 14 83

294,00

ZINASKIN*

PPV 400DH

EXP 11/2023
LOT QN039 17

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

5 rue Mohamed Abdou
CASABLANCA
Tél. : 05 22 29 81 55/59 ou 05 22 47 26 89
Fax : 05 22 22 62 97
Dom : 05 22 79 85 32

18/12/2020

NOTE D'HONORAIRE

Mr Lahsen CHAIEB .

Consultation: 300,00 DHS.

Echodoppler cardiaque.....: 1000,00 DHS

La présente facture est arrêtée à la somme de 1300,00 DHS

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med Abdouh - Casablanca
Tél: 05 22 29 81 55/59 ou 05 22 47 26 89

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOUF
Cardiologie adulte et pédiatrique
Explorations Cardio-vasculaires

**5, rue Mohamed Abdou
CASABLANCA**

Tél. : 0522.29.81.55/59 ou 0522.47.26.89

Fax : 0522.22.62.97

GSM cabinet : 06 78 18 18 16

Casablanca, Le 18/12/2020

Mr CHAIEB Lahsen

ECHO DOPPLER CARDIAQUE

Dim.vgtd= 56.7

Dim.vgts= 37

%racc.= 28.8

Ep.ppvgt= 7.9

Siv td= 10.6

Dim.racine ao= 38

Dim.og.= 50

Ouv.sigm.ao= 17

Commentaires:

Oreillette gauche dilatée.

Oreillette droite dilatée.

Ventricule gauche de taille normale.

Fonction ventriculaire gauche normale.

Fraction d'éjection Simpson est à 50%

Mitrale:

Insuffisance mitrale grade 1.

L'onde E = 0.73 m/s

L'onde S au doppler tissulaire est normal

Aorte:

Valves aortiques remaniées

Le gradient moyen =8mmHg

ITV sous aortique est à 18.7cm

Tricuspidie:

Insuffisance tricuspidienne grade 2

La pression artérielle pulmonaire systolique calculée à partir de l'IT est à 30 mmHg

Conclusion:

Insuffisance mitrale grade 1.

Oreillette gauche dilatée à 36cm²

Oreillette droite dilatée à 33cm²

Ventricule gauche de taille normale.

Fonction ventriculaire gauche normale.

Pression artérielle pulmonaire normale.

Fraction d'éjection Simpson est à 50%

Dr EL MAKHLOUF Ali
Professeur AZZARIE Cardiologie
5, Rue MED MADOUH Casa
Tél: 0522.29.81.55.59-0522.47.26.89